

PREFECTURE DE LA DROME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

la commune de La Coucourde

Par arrêté préfectoral n° 10-0886 du 8 mars 2010, l'ouverture d'une enquête conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique, de mise en compatibilité du document d'urbanisme et parcellaire a été prescrite sur la commune de La Coucourde en vue de l'acquisition par la communauté de communes SESAME des terrains nécessaires à l'aménagement du parc d'Activités "Mirgalland".

Le public pourra consulter le dossier de cette enquête du 02 avril 2010 au 03 mai 2010 inclus en mairie aux jours et heures d'ouverture des bureaux et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet. Les observations pourront également être adressées en mairie, au commissaire-enquêteur, lequel les annexera au registre d'enquête.

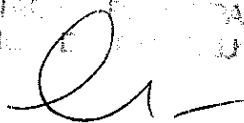
Monsieur Gérard BARRIERE, Cadre EDF en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Il recevra le public :

- le vendredi 02/04 de 13 h 30 à 16 h 30 - le mercredi 14/04 de 13 h 30 à 16 h 30 -
le lundi 26/04 de 13 h 30 à 16 h 30 - le lundi 03/05 de 13 h 30 à 16 h 30 -

A la fin de l'enquête et dans le délai réglementaire imparti, il donnera son avis sur l'utilité publique du projet et dressera le procès-verbal de l'opération après avoir entendu toutes les personnes susceptibles de l'éclairer.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de La Coucourde et à la préfecture de la Drôme pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

PAR DÉLÉGATION
L'ADJOINT DÉPARTEMENTAL
CHARGE DE L'ENQUÊTE



Gilbert GUYOT